

Communiqué

LA FORÊT PRIVÉE DU BAS-SAINT-LAURENT UNE CONTRIBUTION ESSENTIELLE À L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Rimouski, le 2 mai 2006 - Malgré un contexte difficile pour l'industrie des produits forestiers, les producteurs ont contribué à l'approvisionnement des usines pour une valeur de plus de 66,7 millions de dollars en 2005, comparativement à 63,2 millions en 2004. Voilà l'un des constats positifs que dressait le président du Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, peu avant l'assemblée annuelle de l'organisation. *« Cela représente une part importante des approvisionnements de notre industrie régionale et je tiens à souligner le travail des producteurs et des productrices au cours de la dernière année »*, a-t-il mentionné.

Les producteurs ont en effet été actifs au cours des derniers mois puisque 1 083 096 MCS (toutes essences) ont été produits et vendus aux usines de transformation, ce qui représente une hausse de 1,1 % par rapport à 2004. C'est au chapitre du marché des pâtes, papiers et panneaux que les livraisons ont été inférieures aux prévisions. Selon le président du Syndicat, la détérioration des marchés des produits forestiers, notamment la hausse de la valeur du dollar et des coûts d'énergie, ainsi que la concurrence chinoise laissent présager cette situation. *« Tout ça a eu des conséquences sur les niveaux de livraison des bois en forêt privée »*.

C'est pour développer de nouveaux débouchés et suivre l'évolution de l'industrie forestière que le Syndicat poursuit diverses expériences et collaborations dont la plus récente est celle menée avec l'usine Bois BSL inc. Le Syndicat a en effet convenu de la livraison de 5 000 TMH de feuillus durs (érable, bouleau) à la nouvelle cour de triage de l'usine de Matane. Quelque 40 voyages de feuillus durs ont été livrés jusqu'à maintenant. Tout au cours de l'année, les deux parties analyseront différents procédés, notamment pour déterminer les tiges de qualité sciable ou de bois de chauffage parmi les voyages livrés.

C'est aussi pour assurer le virage incontournable vers la certification forestière que le Syndicat a poursuivi, avec la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent, un projet-pilote pour assurer aux producteurs non inscrits au programme d'aménagement leur accès aux marchés des produits forestiers. Complétée à la fin de l'année 2005 et comptant 26 propriétaires participants, l'expérience consistait à produire un guide d'intervention qui répond aux conditions de base des normes de certification. Le rapport a démontré l'efficacité de la méthode utilisée et la pertinence de pousser plus loin la démarche. Mentionnons que quelque 25% des producteurs forestiers ne sont pas inscrits au programme de mise en valeur des forêts privées.

Au chapitre des dossiers majeurs à considérer, le Syndicat a placé dans ses priorités le dossier de l'énergie éolienne et le règlement du conflit sur le bois d'œuvre. Rappelons qu'au sujet de l'éolienne, la tenue d'un colloque en décembre 2005 a fortement contribué à éclairer les producteurs dans leurs négociations avec les promoteurs. En ce qui concerne le dossier du bois

d'œuvre, l'organisation travaillera avec la Fédération des producteurs de bois du Québec afin que les producteurs obtiennent un retour des droits compensateurs qui soit satisfaisant. De plus, le Syndicat demeurera vigilant à l'égard de la consolidation de l'industrie forestière afin de permettre un accès équitable aux marchés pour les producteurs.

Le président du Syndicat demeure optimiste en envisageant les prochaines années, grâce au fait que les organisations de la forêt privée se sont donné un Projet de développement durable. *« Il comporte des mesures pour améliorer la qualité de nos bois, diversifier nos façons de faire et soutenir la relève. Les producteurs se sentent fiers et confiants avec ce projet; ils ont le désir de le mettre en œuvre et c'est déjà commencé »*, précise M. Lechasseur en donnant pour exemple la mise en œuvre l'hiver dernier d'un projet intitulé « la mise en place d'un réseau faisant le pont entre les générations ». Ce projet doit donner naissance à un important réseau de contacts et d'échanges entre les jeunes de la relève et les producteurs expérimentés.

- 30 -

Source : Jean Tremblay, directeur général
(418) 723-2424